

(A)

(N° 176. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 28 AVRIL 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Laurent Theuwissen, soldat au 3<sup>e</sup> régiment de ligne.**

*(Voir le N° 230 de la Chambre des Représentants.)*

---

**MESSIEURS,**

Par requête du sieur Laurent Theuwissen, soldat à la 2<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> régiment de ligne, âgé de cinquante trois ans, né à Berg et Terblyt, province de Limbourg, partie cédée. Le pétitionnaire est entré au service des Pays-Bas, le 24 mars 1814, et fait partie de l'armée belge depuis le 16 novembre 1830. Sa conduite a toujours été bonne et son service ne laisse rien à désirer.

Il a négligé de faire la déclaration prescrite par la loi du 4 juin 1839 pour conserver la qualité de Belge.

Tous les avis sont favorables à sa demande, et la Chambre des Représentants, dans sa séance du 14 avril courant, l'a prise en considération à une majorité de 46 suffrages contre 33.

**Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.**